

Numéro de compte

Versement de l'avoir de prévoyance pour cause d'invalidité

Données personnelles du preneur de prévoyance

Nom

Prénom

Rue, numéro

Code postal

Lieu

Date de naissance

État civil

Nationalité

Téléphone

Numéro AVS

Remarque : La condition est l'octroi d'une rente complète d'invalidité de l'AI (ssurance Invalidité fédérale.) La décision d'octroi doit être exécutoire.

Date

Le versement est effectué à la prochaine échéance possible.

Remarque : Votre demande sera traitée dans un délai maximum de 25 jours ouvrables à compter de sa réception. Le solde du compte détenu par un preneur de prévoyance correspond à la valeur déterminée par la fondation après réception d'une résiliation de compte valable, et des documents qui lui sont nécessaires.

Documents à fournir

- Dernière décision définitive de l'AI et confirmation de la situation actuelle
- Copie d'une pièce d'identité officielle avec signature du preneur de prévoyance
- Pour les preneurs de prévoyance domiciliés à l'étranger : Confirmation de l'état civil actuel (certificat d'état civil de moins de 3 mois)

Instructions de paiement

Nom de la banque

Swift / BIC

IBAN / numéro de compte

Titularité (Nom, Prénom)

Remarque : Veuillez observer que le preneur de prévoyance doit obligatoirement être le titulaire du compte. Le versement se fait en francs suisses.

Signature et confirmation

Par sa signature, le preneur de prévoyance atteste de la véracité et de l'intégralité de la présente demande ainsi que des documents fournis.

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance

Envoi par la poste

Veuillez renvoyer le formulaire entièrement rempli avec tous les documents à fournir à :
Zugerberg Fondation de prévoyance 3a, Lüssiweg 47, CH-6302 Zug